

Quand le projet de fusion des huit communes se laisse gagner par le blues

Le 30 août prochain, les Conseils communaux des huit communes de Terre Sainte devront se prononcer sur la Convention de fusion, sorte de charte comportant les grandes lignes de la future commune de quelque 14 000 habitants. En cas d'acceptation par chacun des villages, il sera alors temps pour la population de passer aux urnes, le 28 novembre. Si les travaux avancent au sein des Municipalité et des commissions de fusion, créées pour l'occasion, le doute semble envahir plus d'un acteur de ce projet. Depuis quelques semaines en effet, plusieurs élus des huit communes ont confié, officieusement, la crainte de voir le projet capoter. Simple coup de blues inhérent à la constitution de chaque projet d'envergure? Réelles craintes et constat d'impuissance? Impossible pour l'heure d'en savoir davantage.

Donner à rêver

Et les causes d'un éventuel échec seraient à chercher dans la communication auprès de la population. Mercredi soir, lors d'une séance spéciale du Conseil communal de Chavannes-de-Bogis sur la fusion, certains conseillers n'ont pas hésité à faire part de leur point de vue sur la question: *vous ne parlez que du point d'imposition de la future entité, c'est bien, je comprends, c'est important pour les gens, mais ça ne suffira pas à convaincre les électeurs. Offrez-nous une vision de cette nouvelle commune, un rêve, un projet, une idée, quelque chose d'excitant*, a ainsi lancé un conseiller à l'exécutif de Chavannes-de-Bogis.

Et un autre de rajouter: *vous nous parlez essentiellement de ce qui arrivera dans deux ans. Mais une fusion, c'est du long terme. Quels sont vos projets pour dans 20 ou 30 ans?*

Plusieurs autres questions ont soulevé des approximations dans les réponses peu enclines à rassurer. Exemple: *en quoi la fusion nous permettra-t-elle concrètement de faire des économies*. Réponse de la Municipalité: *il est difficile d'être précis pour l'heure, mais, par exemple, lors d'achat de matériel pour l'administration, nous pourrions faire des commandes en gros, et ainsi obtenir des rabais des fournisseurs...* Peu convaincant, effectivement.

Autre question: *on nous dit que fusionner nous permettra d'avoir plus de poids politiquement auprès du Canton. Mais dans ce cas, à quoi sert le Conseil régional, ne devait-il pas assurer lui-même ce rôle de représentation?* Réponse: *oui, le Conseil régional a pour fonction de prévoir les aménagements de la région et de coordonner les forces. Mais il faut savoir qu'avec l'arrivée de Nyon dans cette structure, et de son importance, fusionner nous permettra également d'avoir plus de poids au Conseil régional. A ne plus rien comprendre...*

Au final, on ne peut qu'être d'accord avec certains conseillers qui ont mis en garde la Municipalité: *il va falloir venir devant la population avec des réponses claires, sinon...*

RODOLPHE HAENER